

**Réf. : Lotissement « La Juelle » à MARTINET
(85150) Rue des Moulins**

ATTESTATION DE SURFACE PLANCHER

Conformément au règlement du lotissement « La Juelle » à Martinet (85150), autorisé par l'arrêté n° PA 085 138 22 A0001 délivré par la commune de Martinet en date du 04 mai 2022,

Je soussigné, Monsieur PAJOT Philippe, représentant la SAS LOTIPROMO, domiciliée au 4 Square John Bardeen 85300 Challans,

Agissant en qualité de Lotisseur,

Atteste que la surface plancher du **Lot n°10** du lotissement ci-dessus désigné est de **240 m²** selon l'extrait du règlement du lotissement.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

À Challans, le 7 février 2023

Pour la SAS LOTIPROMO
Monsieur Philippe Pajot

